

**HONORAIRES D'AGENCE**

Tarifs au 01.01.2026

**VENTE**

Honoraires non cumulable – A la charge de l'acquéreur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Au-delà de 3 000 000€	4%
De 1 000 000€ à 2 999 999€	5%
De 500 000 à 1 000 000€	5%
De 400 000 à 500 000€	5%
De 300 000 à 400 000€	5%
De 200 000 à 300 000€	Forfait 15 000€
En deçà de 200 000€	Forfait 12 000€

*\*Honoraires dans le cadre d'un mandat 45 jours incluant les services suivants :*

*Communication support internet et presse, dossier diagnostics complet, vidéo bande-annonce, photographe professionnel, Home staging 3D, architecte d'intérieur, devis travaux et partenaire bancaire.*

*\*Honoraires identiques pour un mandat simple intégrant les services suivants : Communication supports internet, photographe professionnel.*

**LOCATION LOI 89**

**Honoraires à la charge du bailleur :** 15,13€ / m<sup>2</sup> TTC + 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du bailleur avec gestion :** 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du locataire :** 15,13€ / m<sup>2</sup> TTC

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

**Etat des lieux de sortie :** 250 euros TTC

**LOCATION CODE CIVIL SECTEUR LIBRE :**

**Honoraires à la charge du bailleur :** 1 mois de loyer charges comprises

**Honoraires à la charge du locataire :** 1 mois de loyer charges comprises

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

**LOCAUX PROFESSIONNELS :**

**Honoraires à la charge du bailleur :** 10% HT HC du montant du loyer annuel

**Honoraires à la charge du locataire :** 10% HT HC du montant du loyer annuel

Ces honoraires comprennent :

- Visites, gestion des dossiers, rédaction du bail, photos HD, annonces publicitaires, état des lieux d'entrée.

**GESTION LOCATIVE : bien résidentiel et local professionnel**

**Honoraires de gestion :**

- Gestion classique : 6% HT du loyer charges comprises, à la charge du bailleur
- Garantie loyers impayés sur fonds propres : 6% HT + 3% H.T du loyer charges comprises à la charge du bailleur
- Frais administratifs à la charge du bailleur : 3.53€ H.T soit 4.24€ TTC / mois

*TVA en vigueur au 01.01.2026 : 20%*